

Institut
Droit et
Santé

Université Paris Descartes
Inserm UMR S 1145

Instituts
thématiques

Inserm

Institut national
de la santé et de la recherche médicale



UNIVERSITÉ
PARIS
DESCARTES

Colloque

« Intelligence artificielle et santé »

Mercredi 7 juin 2017 de 9h00 à 13h00

12 rue de l'Ecole de Médecine - 75006 Paris - Salle du Conseil (1^{er} étage)

Responsables scientifiques

- **Caroline Le Goffic**, Maître de conférences à l'Université Paris Descartes, Sorbonne Paris Cité, membre de l'Institut Droit et Santé, Inserm UMR S 1145
- **Clémentine Lequellier**, Maître de conférences à l'Université Paris Descartes, Sorbonne Paris Cité, membre de l'Institut Droit et Santé, Inserm UMR S 1145

MEMBRE DE

U-S-PC
Université Sorbonne
Paris Cité

PROGRAMME

9h00-13h00

8h30-9h00 ■ Accueil des participants

9h00-9h10 ■ **Propos introductifs**

Anne Laude, Professeur à l'Université Paris Descartes, Sorbonne Paris Cité, codirecteur de l'Institut Droit et Santé, Inserm UMR S 1145

Présidence : **Luc Grynbaum**

Professeur à l'Université Paris Descartes, Sorbonne Paris Cité,
membre de l'Institut Droit et Santé, Inserm UMR S 1145

1 Les pratiques présentes et futures

9h15-9h40

« **De l'automatisation à l'intelligence artificielle dans le domaine de la santé** »

Didier Valette, Maître de conférences à l'Université Clermont Auvergne

9h40-10h05

« **Applications concrètes** »

Ago Set-Aghayan, Consultant Lifescience & Watson Health (IBM)

10h05-10h30

« **Le point de vue des médecins** »

Jacques Lucas, Vice président du Conseil national de l'Ordre des médecins et Délégué Général au Numérique

10h30-10h45 ■ Questions

10h45-11h00 ■ Pause

2 Les défis juridiques

11h00-11h25

« **L'impact de l'intelligence artificielle sur la relation de soins** »

Clémentine Lequillier, Maître de conférences à l'Université Paris Descartes, Sorbonne Paris Cité, membre de l'Institut Droit et Santé, Inserm UMR S 1145

11h25-11h50

« **La responsabilité** »

Daniel Mainguy, Professeur à l'Université de Montpellier

11h50-12h15

« **L'intelligence artificielle et les données personnelles en santé** »

Lorraine Maisnier-Boché, Juriste en droit des nouvelles technologies, Asip Santé

12h15-12h30 ■ Questions

12h30-12h45 ■ **Propos conclusifs**

Alexandra Bensamoun, Professeur à l'Université Rennes 1

Colloque validé au titre de la formation continue des avocats

LIEN D'INSCRIPTION

<http://www.institudroitsante.com/inscripcolloque53.php>

CONTACT

Institut Droit et Santé ■ 01 42 86 42 10 ■ ids@parisdescartes.fr